

Concerne les parcelles 92-94-96 Commune de INGENHEIM

Notre demande = placer les parcelles 92-94-96 en zone UB comme avant le PLU de 2017 (car elles étaient en UA)

Nous comprenons parfaitement le rôle des quotits mais le fait d'avoir reclassé les parcelles en zone NVa génère une DENSITÉ CRÉUSÉE perdue pour l'agriculture soit un espace inexploité pour personne à côté de maisons d'habitation sachant qu'aujourd'hui les parcelles sont limitrophes de zones UB et UA.

A ce jour les parcelles sont accessibles par un chemin macadamisé et les réseaux sont disponibles devant le terrain car il y a une maison d'habitation en face.

Nous souhaitons concrétiser notre projet de construction et rejoindre à nouveau le cercle familial.
Merci!